

PROJET DE MANDATURE À L'HORIZON 2026



Lamballe-Armor
en Penthievre



*Je vous présente à travers ce document les grands axes de notre projet de mandature, des actions concrètes en matière d'**écologie**, de **solidarité** et en **proximité** pour améliorer le quotidien des habitants de Lamballe-Armor.*

C'est un travail collectif, en cohérence avec nos engagements pris lors de la campagne municipale et qui s'inscrit dans l'histoire de la commune nouvelle. Le projet de mandature s'appuie également sur l'actualité récente, particulièrement par la crise sanitaire que nous traversons collectivement.

Il doit nous interroger sur le devenir de notre ville.

À nous, avec vous, d'imaginer et de construire l'avenir de nos enfants et de notre territoire.

Philippe Hercouët, maire de Lamballe-Armor



AxE 1

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS



S'épanouir, se dépasser, s'élever... ceci est possible grâce aux 250 associations, services et équipements de Lamballe-Armor.

ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LES NOUVELLES ASSOCIATIONS

Le soutien aux associations avec un programme d'accompagnement spécifique pour les jeunes et nouvelles associations afin d'améliorer l'animation des communes déléguées.

Créer des assises de la vie associative et mettre en réseau les associations : diagnostic du monde associatif, organisation des assises, restitution, plan d'actions.

Participer à l'émergence d'associations de quartiers dans les communes déléguées. Exemples : fêtes des voisins ou fêtes de quartiers.

Encourager les associations aux gestes citoyens.

S'IMPLIQUER DANS LA FORMATION ET ACCOMPAGNER L'ÉDUCATION

Les jeunes et les enfants font et feront la société de demain. C'est pourquoi, il est important d'investir dans leur cadre de vie, leur éducation et de favoriser leur ouverture sur le monde.

La commune soutient des actions sur le temps scolaire et propose des animations sur les temps périscolaires. Elle l'affirme dans un nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT).

Pour les collégiens et lycéens, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est un outil pour une coopération et collaboration entre tous les acteurs impliqués dans l'éducation.

AIDER À LA CRÉATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS ET DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS

Le soutien au développement d'associations, dans les quartiers ou dans les communes déléguées pour faciliter les échanges entre les habitants, avec les services et les élus.

La mise à disposition de nouveaux équipements sportifs et l'accueil des sports nouveaux sur le territoire pour un bouquet d'activités sportives toujours plus large et pour tous.

Mener des actions dans le cadre des JO 2024, avec la participation des acteurs du territoire et animer la ville pendant toute la durée de l'événement.

Aménager des parcours sportifs ou de structures en libre accès.

Encourager l'accès au sport pour tous, en lien avec les associations (personnes en situation de handicap ou précaires).

LA VILLE ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS À LA REPRISE

La Municipalité aide, autant que possible, les associations dans l'organisation d'événements (prêt de salles ou de matériels, mise à disposition d'un minibus 9 places, soutien en communication, accord pour occupation du domaine public, information sur la réglementation liée à la crise sanitaire) et dans leurs activités régulières (subventions accordées chaque année). À ce titre, le budget 2021 a prévu une augmentation de 3 % des subventions aux associations. Une priorité est donnée à celles qui œuvrent en faveur des jeunes, de l'insertion sociale et qui emploient du personnel. La Ville a versé l'intégralité des subventions en 2020 et 2021, malgré la crise sanitaire. Les prochaines assises de la vie associative permettront aux associations d'échanger sur des sujets communs et de mener une réflexion sur leur développement.



AXE 2

ENCOURAGER LA DÉMOCRATIE LOCALE
EN PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS



Participer à la vie locale pour contribuer à servir l'intérêt général, telle est l'ambition de cet axe.

ACCOMPAGNER LES PROJETS CITOYENS DES ENFANTS

Des enfants se mobilisent sur des actions d'environnement et de citoyenneté. Ils souhaitent s'investir sur ces sujets et encourager leurs parents à faire avec eux. La Ville les accompagne.

CRÉER UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La création d'un conseil municipal des jeunes pour promouvoir l'échange, développer la citoyenneté et la solidarité.

Associer les plus jeunes dans nos commémorations : devoir de mémoire.

Créer une réserve communale de sécurité civile.

FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS AUX PROJETS DE LA VILLE

Mettre en œuvre et développer les commissions consultatives citoyennes dans chaque commune déléguée.

Mener une concertation et la co-construction de projets d'aménagement avec les habitants, usagers, professionnels, écoles, sous différents formats : ateliers, balades urbaines...

Créer des cafés citoyens sur des thématiques transversales.

Poursuivre la démarche permanente de rencontre avec les habitants sur le terrain ou via les outils numériques.

PROMOUVOIR LES JOURNÉES INTERNATIONALES THÉMATIQUES

Imaginer des actions avec les services municipaux et les partenaires associatifs : journée des droits des femmes, journée de la laïcité, en lien avec écoles, les droits de l'enfant, ville « amie des enfants », lutte contre les discriminations, contre l'homophobie, journée mondiale Alzheimer.

PROPOSER UNE OFFRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN PROXIMITÉ

Délocalisée dans chaque commune pour des centres bourgs plus vivants et un accès facilité à l'animation pour toutes les générations.

Imaginer un événement emblématique, une expérience hors les murs, avec les habitants. Exemples : la création d'un festival d'arts de rue, dans le cadre d'Anima ta culture ou encore le développement des Soudes du soir, en lien avec le Haras ou la Balade des arts.

Offrir un accès à la culture sans se déplacer via le numérique.

LES COMMISSIONS CONSULTATIVES CITOYENNES DÉJÀ AU TRAVAIL !

Plus de 150 membres volontaires se sont engagés au sein de huit commissions en avril dernier.

Objectif : faire émerger des propositions et/ou des projets issus du collectif. Les citoyens engagés participent au travail de réflexion sur les projets en cours ou à venir, en lien avec les élus concernés. Les sujets qui sont abordés sont très variés : la citoyenneté et le vivre-ensemble, le maintien et le développement des commerces et services de proximité, la valorisation du territoire et du patrimoine, la sécurité routière, le cadre de vie et les grands projets d'aménagement, les équipements pour les jeunes, les mobilités douces...



AXE 3

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT NATUREL DES HABITANTS

La Ville de Lamballe-Armor est agréable à vivre. Elle se doit d'être animée, aménagée et apaisée pour que les habitants puissent en profiter pleinement.

AMÉNAGER LE CENTRE-VILLE ET LA CENTRALITÉ DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

L'aménagement du tour du plan d'eau, avec restauration des zones humides, et parcours pédagogiques co-construits avec les écoles et les associations, rénovation du moulin de la ville Gaudu pour conforter un lieu emblématique de la Ville.

Mise en place d'un programme de sécurisation des entrées et routes des communes déléguées.

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Le maintien de l'équilibre entre les différents types de commerce et la fixation de règles pour empêcher leur glissement vers la périphérie pour un centre-ville toujours plus attractif. Maintenir l'équilibre entre les différents types de commerce. Appuyer l'innovation dans le commerce.



Soutenir le commerce et l'habitat du centre-ville et des communes déléguées.

RÉNOVER LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE

Pour plus de confort des élèves sur tout le territoire, réfléchir sur la rénovation des écoles publiques en lien avec les évolutions démographiques.

ADAPTER LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Rendre accessible à tous les habitants de Lamballe-Armor l'ensemble des services (social, éducation, affaires civiles) et aller vers une aide aux démarches administratives numériques.

POURSUIVRE LE PROGRAMME « LAMBALLE 2025 »

Champ de Foire, cheminements piétons, îlot avec maison de santé, réhabilitation de la maison Poulain du Mauny, aménagement de la rue du Val, reconversion du site de l'ex-garage Renault, reconversion concertée de l'ancien collège Gustave-Téry.

ACCÉLÉRER LE PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

L'accélération du programme de rénovation énergétique des logements, au centre-ville et dans les communes déléguées pour réduire le budget énergie des habitants.

Inclure dans les constructions des matériaux vertueux. Mobiliser des aides et dispositifs fiscaux pour des projets durables.

Favoriser la création de logements basse consommation.

Accompagner les économies d'énergie pour les logements existants.

Poursuivre le remplacement des éclairages par des systèmes économes en énergie.

DÉPLOYER UN PLAN VÉLO RELIANT LE CENTRE-VILLE DE LAMBALLE ET LES COMMUNES DÉLÉGUÉES ENTRE ELLES

Le déploiement des voies vélos et piétons, entre tous les bourgs et vers le littoral pour des déplacements sécurisés et un territoire toujours plus agréable à vivre.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Lutter contre les incivilités de toute nature et valoriser les agents de terrain.

La mise en place un programme de reboisement (plan de plantations d'arbres, de haies) pour une commune plus durable, végétalisation de l'espace public.

Participer au projet de réaménagement de la ville et création de lieux conviviaux : espaces verts, jardins partagés, espaces pédagogiques pour petits et grands...

Accompagner les projets (jardin, art, animaux) et maintenir des activités périscolaires orientées sur les enjeux écologiques.



LAMBALLE 2025, UN CENTRE-VILLE RÉENCHANTÉ

« Lamballe 2025 », c'est le nom du programme de développement et de revitalisation du centre-ville de Lamballe. Ce programme ambitieux de plus de 4 millions d'euros s'inscrit dans un ensemble plus large autour des centralités des communes déléguées. L'État et la Région Bretagne apporteront des subventions à hauteur d'un quart du budget total de l'opération.

AXE 4

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS
ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES HABITANTS

L'accès à l'habitat et à la santé sont au cœur des priorités de la Municipalité.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Lamballe-Armor se veut une ville où chacun trouve sa place dans la cité, ainsi par ses animations, ses services. Elle œuvre à lever ce qui peut être des obstacles pour chacun (la langue, parentalité, ateliers de partage...) et demain les démarches administratives numériques.

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Une des priorités du projet de mandature concerne l'accès au logement.

Lamballe-Armor a un rôle important à jouer sur l'habitat, particulièrement l'habitat social.

Le but est de permettre l'accueil des habitants et de contribuer à une forme de maîtrise des coûts.

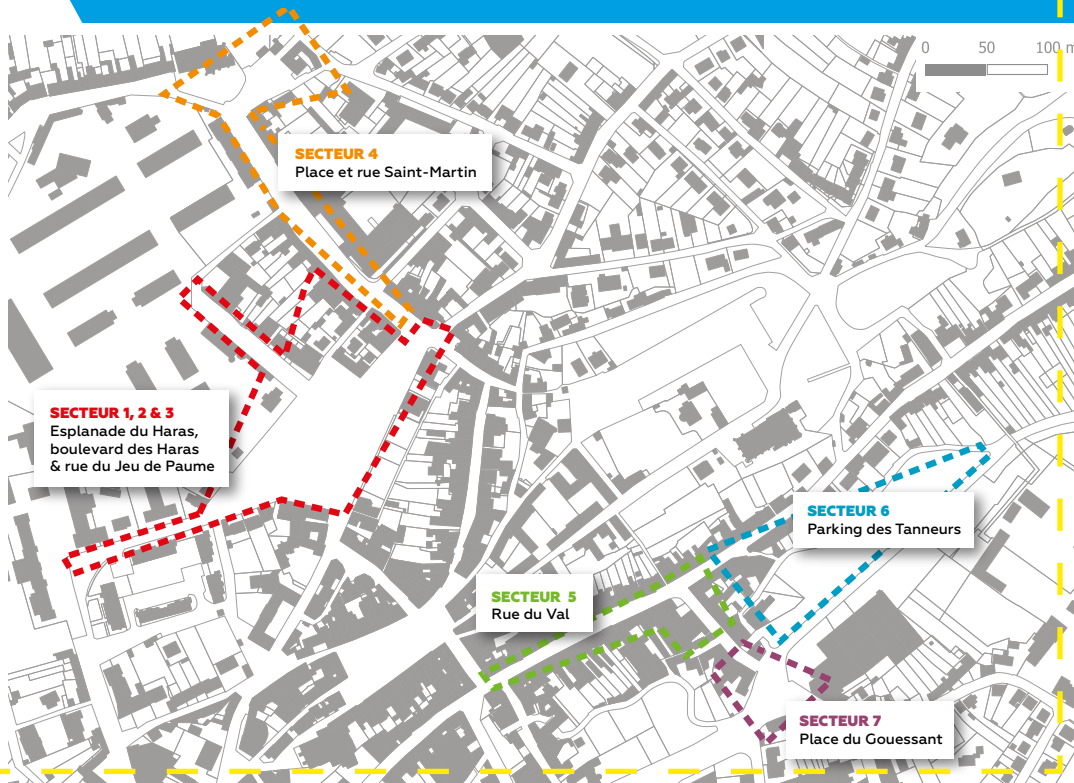
Parallèlement, une obligation de la maîtrise de l'extension urbaine s'impose aussi.

La stratégie retenue doit aussi tenir compte des capacités financières et techniques de la Ville.

Enfin, la préservation ou la valorisation de l'habitat ancien, souvent non-occupé, est aussi un enjeu important.

Parmi les projets du mandat figure le site de l'ex-garage Renault et l'ex-collège G. Téry pour un centre-ville adapté aux nouveaux besoins de tous les âges de la vie.

L'appui à la réalisation de projets d'habitats inclusifs, la poursuite de l'adaptation des lieux publics et le soutien aux aidants familiaux pour une commune toujours plus accessible et accueillante pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.



SECTEUR 4
Place et rue Saint-Martin

SECTEUR 1, 2 & 3
Esplanade du Haras,
boulevard des Haras
& rue du Jeu de Paume

SECTEUR 5
Rue du Val

SECTEUR 6
Parking des Tanneurs

SECTEUR 7
Place du Gouessant



Terre & Mer, la création d'une maison pluridisciplinaire de santé pour une meilleure prise en charge de chacun grâce à une large concertation avec les professionnels de la santé, en lien avec l'hôpital.

SOUTENIR L'ENTREPRENARIAT

En lien avec l'agglomération de Lamballe Terre & Mer, le soutien à l'espace dédié, à l'esprit d'entreprendre, pour la création d'entreprise et pour l'innovation afin de prolonger la dynamique économique du territoire et construire l'économie de demain.

PERMETTRE L'ACCÈS AU SOIN ET À LA SANTÉ POUR TOUS

Organiser un retour d'expérience sur la crise sanitaire avec les différents acteurs après la crise : recenser tous les acteurs sociaux, sanitaires et économiques, faire remonter tous les dysfonctionnements, rencontrer les acteurs externes, créer un groupe de travail, décider la forme du retex (préparation, organisation et communication).

Développer la prévention à tous les âges de la vie : séminaire santé pour tous avec les élus, organisation d'une semaine bleue avec les partenaires, formation aux Évaluations d'Impacts de santé, lien sport et santé.

Conforter le travail du Comité Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance : animation du comité, renforcement du réseau, mise en place des projets annuels avec l'éducation nationale.

En lien avec l'agglomération de Lamballe

DÉVELOPPER L'ACCÈS AU HAUT DÉBIT

En lien avec l'agglomération de Lamballe Terre & Mer, le déploiement du haut débit sur tout le territoire et la couverture téléphonique des zones blanches pour un accès de tous aux contenus numériques et faciliter l'accès à la culture, à l'économie de demain.

SCHEMA DIRECTEUR NUMERIQUE

Le schéma directeur numérique est une démarche globale de transformation numérique des collectivités et du CIAS. Cet outil permettra de croiser les attentes des différentes parties prenantes (usagers, agents et élus), de prioriser et de planifier les projets tout en faisant correspondre les moyens aux ambitions.





LAMBALLE-ARMOR.BZH